

38 336
Code INSEE

Cne REVENTIN-VAUGRIS - BUDGET COMMUNAL
Commune

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

Délibération 2023_60

DECISION MODIFICATIVE N° 5 Virements de crédits

Nombre de membres en exercice	19		
Nombre de membres présents	15		
Nombre de suffrages exprimés	16		
VOTES : Contre	0	Pour	16
Date de convocation :	02/11/2023		

L'an deux mil vingt trois, le six novembre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mme Edith RUCHON, Maire.

Objet : BUDGET COMMUNAL 2023 - DECISION MODIFICATIVE N°5
Présents : Mme RUCHON Edith, Maire. M. ORENGIA Alain, M. LEICHER Jean-Luc, Mme GATET Fanny, M. MARTICORENA Jean-Claude, Adjoint. Mme MOSNIER Dominique, Mme TONOLI Eliane, M. PACITTI Jacques, Mme BURGAUD Véronika, M. BOITON Roger, M. LAROSE Didier, Mme BIEUVELET Laetitia, M. LEFAIVRE Pierre-Gilles, Mme CHAVASSE Danielle, M. RIGOUDY Daniel
Absent excusé : M. AUTISSIER Bertrand (pouvoir à Mme RUCHON)
Absents : Mme CAMUS Katy, M. GROS Gérémy, M. PEYRE Bernard

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 023 : Virement à la section d'investissement		0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement		0.00 €
D 2112 : Terrains de voirie		200.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		200.00 €
D 231 : Immobilisations corporelles en cours	200.00 €	
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	200.00 €	
D 65748 : Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé		5 240.00 €
D 6588 : Autres charges diverses de gestion courante	5 340.00 €	
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	5 340.00 €	5 240.00 €
D 681 : Dot. aux amort., aux dépréc. et aux prov. - Ch. fonctionnement		100.00 €
TOTAL D 68 : Dotations aux provisions		100.00 €
R 021 : Virement de la section de fonctionnement		0.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement		0.00 €

Certifié exécutoire par Mme Edith RUCHON, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le .

A REVENTIN VAUGRIS, le 07/11/2023.

ont signé les membres présents
pour extrait conforme
Le Maire

